



Champhol le 3 décembre 2013

Aux conseillers régionaux de la
majorité d'Eure-et-Loir

Objet : non à la fermeture du BAC PRO Fonderie au lycée Jehan de Beauce

Madame, la conseillère régionale,
Monsieur le conseiller régional,

Nous avons appris il ya une quinzaine de jours la volonté du Conseil régional de la région Centre de fermer le Bac PRO fonderie du Lycée Jehan de Beauce à Chartres. Cette intention nous a été confirmée par Madame le recteur lors du CTA du 28 novembre à Orléans.

Le jeudi 28 novembre, quasiment 50 % des enseignants de l'établissement étaient en grève pour s'opposer à la fermeture de cette section. La FSU 28 soutient les collègues du lycée Jehan de Beauce. Elle considère que la section fonderie est une voie de réussite pour les élèves et une voie porteuse d'avenir en termes d'emplois (secteur en tension, des centaines d'emplois au niveau national ne sont pas couverts).

Lors d'une entrevue avec des représentants de la région Centre, le 26 novembre dernier, les personnels du lycée ont appris que l'UIMM, qui représente les patrons des industries métallurgiques dans leur ensemble, n'avait pas donné les éléments du syndicat des fondeurs. A travers cet exemple, la volonté de l'UIMM de lutter contre les formations sous statut scolaire est très éclairante. La FSU 28 considère que l'élaboration de la carte des formations ne doit pas être le fruit du lobbying du patronat.

La FSU 28 affirme que le service public d'éducation ne doit pas être au service d'intérêts particuliers mais au service des élèves. C'est d'ailleurs tout le sens de notre combat contre la loi d'orientation « Peillon » : l'Etat doit être décisionnaire en termes d'ouverture et de fermeture de sections professionnelles.

Dans ce contexte, les annonces du gouvernement concernant le maintien de l'emploi industriel dans notre pays ne sont que des « beaux discours » car dans le même temps, la région Centre s'appête à détruire la formation professionnelle du secteur industriel sous statut scolaire, qui est une mission de service public.

Par conséquent, la FSU 28 dénonce cette politique incohérente et vous demande d'agir pour que le Président de la région Centre renonce à présenter la fermeture de la section fonderie du Lycée Jehan de Beauce à Chartres à la séance plénière du 19 décembre prochain.

Nous restons disponibles pour vous fournir des renseignements complémentaires et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments respectueux

Pour la FSU 28
Hugues Villemade